

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE CINTEGABELLE**

Envoyé en préfecture le 02/09/2022 à 10h02 2022.07.02

Reçu en préfecture le 02/09/2022

Affiché le 05/09/2022

ID : 031-213101454-20220829-2022_07_02-DE



Objet : REVISION TRIENNALE DU BAIL DE LA CASERNE DE LA GENDARMERIE : AVENANT

Date de la convocation : 23/08/2022

L'an deux mille Vingt-deux, le vingt-neuf août à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mr Sébastien VINCINI, Maire.

Présents : VINCINI Sébastien, COURBIERES Monique, CLANET Martine, LEQUEUX Pierre, NEMETH Lise, FALGA Corinne, LOURDE André, REMY Jean-Louis, LE TUMELIN Didier, VAZQUEZ Corinne, POUIL Marie-Christine, M. DEGUITRE Jérémy, Mme LEGER Aurore, Mme PELISSIER Jennifer, Mme CHADROU Sylvie, M. FOU DI Kamel, MISTOU Sabine ;

Excusés : M. DAUVERGNE Joël, M. PONS Romain

Absent : M. BLANC Loïc

Procurations: SALVAYRE André à André LOURDE, Mme ALAUZY Gisèle à Monique COURBIERES, Mme GABBERO Laury à Pierre LEQUEUX

Secrétaire : Mme Lise NEMETH

Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'aux termes d'un bail administratif en date du 13 février 2020, la commune de Cintégabelle a renouvelé à l'Etat (Direction Générale de la Gendarmerie Nationale) le bail concernant les locaux abritant la caserne de la gendarmerie de la commune pour une durée de 9 ans, commençant à compter du 01^{er} août 2019, et moyennant un loyer révisable à l'expiration de chaque période triennale.

La première période s'achevant, il convient de réviser le montant du loyer. A compter du 01^{er} août 2022, le loyer annuel sera porté d'un montant de 37 554 € à 42 335,18 €.

LE CONSEIL

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité

- APPROUVE l'avenant au contrat de bail, portant sur la révision triennale du montant du loyer
- AUTORISE M. le Maire à signer cet avenant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme.

Elus	23
Présents	17
Votants	20
Exclus	0

Le Maire,
Sébastien VINCINI